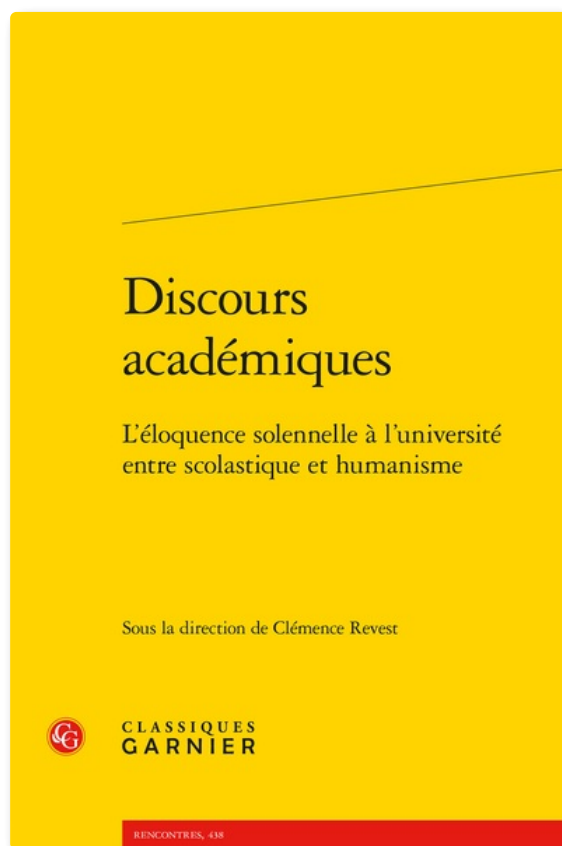




Enseigner en français à l'université au XVI^e siècle

Le cas des *Deux oraisons françaises* de Loys Le Roy (1576)

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Discours académiques. L'éloquence solennelle à l'université entre scolastique et humanisme](#)

Auteur : Vuilleumier (Antoine)

Résumé : À partir des *Deux Oraisons françaises* de Le Roy, *prelectiones* d'un cours en français sur Démosthène, cet article propose d'interroger les conditions de possibilité d'un enseignement en langue vernaculaire à l'université au XVI^e siècle. La trajectoire particulière de l'humaniste, la labilité institutionnelle des lecteurs royaux, les revalorisations des savoirs pratiques et des langues vulgaires, ainsi que l'urgence de la crise politique rendent possible – et singulier – ce recours au français.

Pages : 281 à 299

Collection : [Rencontres](#), n° 438

Série : Histoire, n° 7

Thème CLIL : 3387 -- HISTOIRE -- Renaissance

EAN : 9782406096962

ISBN : 978-2-406-09696-2

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-09696-2.p.0281

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 01/04/2020

Langue : Français

Mots-clés : Latin, Paris, Pierre Ramus, collège royal, Aristote, Joachim Du Bellay

[Afficher en ligne](#)